

## « La honte au cœur »

par

*Jean-Pierre Sautreau*

*Golias news, 12 novembre 2020*

Le 23 octobre 2020, l'évêque de Vendée a fait acte de reconnaissance et repentance pour les victimes de violences sexuelles commises par ses clercs pendant des dizaines d'années. Cela s'est passé devant toute la presse invitée en conférence et une trentaine de victimes accompagnées parfois de membres de leur famille.

Ces déclarations n'arrivent pas comme un cheveu immaculé sur la soupe catholique. Ils viennent deux ans après la sortie du livre *Une Croix sur l'enfance* qui a créé un véritable tsunami dans le département, si conservateur, de la Vendée en favorisant la libération de la parole de dizaines de victimes et leur organisation, en collectif? à partir de l'été 2019.

Deux mois après sa création, le collectif s'est tourné vers l'évêque pour demander la mise en place d'une commission dans l'esprit de celle de la Ciase, mais vendéenne et la reconnaissance publique de la responsabilité du diocèse dans ces actes pédo-criminels. Avec notamment la dénonciation de sa politique de recrutement des vocations dans les années incriminées, de ses abus de conscience, de pouvoir et d'emprise et de l'omerta qui a couvert ces crimes pendant plus de trente ans.

D'entrée la commission a été refusée. Concernant les autres

demandes, il a fallu une vraie détermination au collectif. Longtemps, nous avons eu le sentiment d'une incapacité de l'Église à entendre, surtout appréhender dans sa chair la souffrance des victimes, les terribles conséquences physiques et psychologiques de ces violences sexuelles sur leur existence. **Le collectif a été reçu trois fois**, en janvier, juillet et octobre 2020. La première réunion a été un fiasco total conduisant le collectif à refuser tout nouveau travail sur les bases imaginées par le diocèse. Les liens ont été renoués en juillet, et en octobre ont été soumis à la discussion les actes de reconnaissance et repentance envisagés par monseigneur Jacolin.

Il a donc fallu deux ans pour entendre la déclaration solennelle de l'évêché. Mais il faut souligner que l'évêque de Luçon est, à ce stade, le premier à avoir eu cette lucidité et ce courage. Bien sûr, il y a le contexte vendéen très particulier avec au moins quatre établissements mis en cause dont le cluster du petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers, de nombreuses paroisses, **des dizaines de victimes et d'abuseurs** (43 cités) dont le célèbre recruteur des vocations, monseigneur Arnaud. Mais il y a sûrement le chemin personnel parcouru par l'homme Jacolin frappé aux tripes par l'écoute des témoignages.

Mais, il est clair que beaucoup de victimes présentes le 23 octobre n'auraient jamais pensé entendre de cet évêque : *« Au nom du diocèse de Luçon, la honte au cœur, je fais acte de repentance pour tous les faits de violences sexuelles commis contre des enfants par des prêtres du diocèse dans les décennies passées. »*

Pour sa part, le collectif a réagi ainsi : *« Nous saluons ces actes forts de reconnaissance et repentance de Mgr Jacolin. Ils révèlent une vraie humanité et un réel courage. Nous les recevons d'un homme profondément marqué dans son cœur et dans sa chair par la terrible vérité des témoignages entendus. Nous les acceptons d'un responsable de l'Église qui a su passer par-dessus le corporatisme de l'institution pour oser, le premier, regarder la cruelle réalité de cette*

*histoire et en endosser la responsabilité. Cependant, même si nous en mesurons l'importance, nous considérons que ces actes de reconnaissance et repentance nous sont dus. Nous rendent simplement justice. Qu'ils sont des actes logiques, normaux. Qu'ils doivent être considérés comme une avancée, **une étape sur notre chemin dont le but final est la réparation.** »*

**Jean-Pierre Sautreau**

Pour aller plus loin : [646. Golias Hebdo n° 646 \(Fichier pdf\)](#)

2 réponses sur "« La honte au cœur »"

1. **Nathanaël**

**18 NOVEMBRE 2020 À 15 H 43 MIN**

*Victime moi-même d'un prêtre à l'âge de 11 ans, j'avais suggéré à l'évêque lors d'une rencontre en tête à tête que le diocèse mette en place un groupe de parole pour les victimes (un pour hommes et un pour femmes), groupe animé par un psychiatre totalement indépendant du diocèse mais payé par lui. Pas de réponse. Elle est venue plus tard par un vicaire épiscopal : le diocèse ne mettra pas en place de tels groupes de parole car certaines victimes ne souhaitent pas parler à nouveau de ce qu'elles ont vécu. Mais la réponse ne vaut rien car il y a peut-être des victimes qui voudraient bien parler ... Il est question parfois d'un dédommagement financier pour les victimes. Ici ou là, on a même envisagé de faire appel aux dons des fidèles pour cela. Mais les fidèles ne sont pas les coupables (sauf ceux qui, éventuellement, savaient mais n'ont rien dit). Alors, puiser dans les ressources du diocèse ? Vendre tel ou tel bien d'Eglise, bâtiment ou autre ? Mais tout cela a été payé plus ou moins directement par les fidèles. On n'en sortira pas ! Quant à moi, je n'envisage pas d'accepter un tel dédommagement financier. Je crois que j'aurais l'impression de recevoir de l'argent sale.*

**Répondre**

2. **Giordano Bruno**

**18 NOVEMBRE 2020 À 12 H 53 MIN**

*Et son prédécesseur, si choyé par la droite, qu'avait-il fait?*

oooooooooooooooooooo